

## LES ÉQUIPES DE TRAVAIL

Plusieurs d'entre nous avons tenté, d'une façon ou d'une autre, d'amener nos étudiants à travailler en équipe et avons connu, à cet effet, divers niveaux de succès. Établir en salle de classe des groupes coopératifs efficaces peut être tout un défi! Chaque classe comporte sa propre dynamique; à certains moments les groupes « cliquent » tandis qu'à d'autres moments ils s'effondrent.



La composition suivante est intéressante du fait qu'elle demande à chaque membre de l'équipe d'assumer un rôle très spécifique.



### Marche à suivre

Inviter les étudiants à former des équipes de 4 personnes. Si le nombre du groupe-classe est impair, tu peux choisir de combiner certains rôles.

1. le directeur (*manager*)
  - Cette personne s'assure que le groupe persévère dans l'activité et la complète dans le délai de temps prescrit.
  - Cette personne est la seule à pouvoir poser des questions au professeur donc toutes les questions du groupe doivent passer par elle.
2. le preneur de notes (*scribe*)
  - Le preneur de notes est responsable de la gestion de tous les documents du groupe. Lorsque le professeur circule d'un groupe à l'autre pour vérifier le progrès du groupe, seul le document de travail du preneur de notes est examiné. Si le groupe doit remettre une production à la fin de l'activité (p. ex. graphique, texte), c'est la copie du preneur de notes qui est évaluée.
  - C'est la responsabilité de cette personne d'assurer qu'il/elle comprenne le consensus du groupe quant aux réponses aux questions et que ces réponses soient bien notées.
3. le porte-parole (*spokesperson*)
  - Cet individu est l'interlocuteur officiel du groupe. Lorsque le professeur effectue un débriefage à la suite de chaque section de l'activité, il demande à l'interlocuteur de fournir la réponse du groupe.
  - Cette personne doit assurer qu'il/elle comprenne les réponses acceptées par le groupe pour chacune des questions et qu'il puisse communiquer celles-ci au groupe-classe soit oralement ou par écrit au tableau.
4. le bibliothécaire (*librarian*)
  - Cette personne est la seule au sein du groupe qui a la permission à ouvrir son manuel scolaire ou à consulter d'autres ressources. Si le groupe requiert de l'information provenant de chapitres étudiés antérieurement, c'est la tâche du bibliothécaire à trouver cette information dans le manuel et à communiquer celle-ci efficacement à son groupe.

**"What children can do together today, they can do alone tomorrow."** L. Vygotsky, 1962